

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL**  
**Le 14 mars 2017, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Conseiller(ère) : Jocelyne Query Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et Bertrand LeClerc  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Roger Cyr, Directeur des finances et opérations et Linda L. Borris, greffière adjointe  
Assistance : 4

**DÉLÉGATION :** MLLS SAINT-QUENTIN 2016 ET 2017

**Mlles Saint-Quentin 2016 et 2017, Alexia Lanteigne et Chloé Caron, respectivement, accompagnées de Mmes Myranda St-Pierre et Lysanne Labrie, du Carnaval d’hiver de Saint-Quentin, sont en réunion afin de rencontrer les membres du Conseil municipal. Des félicitations sont adressées et des photos sont prises avec la Maire Nicole Somers. La délégation quitte après remerciements du Conseil.**

**DÉLÉGATION :** SERGENT MICHAUD DU DÉTACHEMENT DE LA GRC DE SAINT-QUENTIN

**Sergent Michaud est en réunion afin de commenter quelques opérations accomplies par la GRC. Après remerciements du Conseil, Sergent Michaud quitte l’audience.**

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 46.

3. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION 2017-66**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l’ordre du jour soit adopté après l’ajout du sujet « Club de ski de fond » à l’item Sports, loisirs et vie communautaire. ADOPTÉE.**

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D’INTÉRÊTS

**La Directrice générale déclare un conflit d’intérêts à l’item no 8 (Club de ski de fond).**

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 14 février 2017

**RÉSOLUTION 2017-67**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller Leclerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 14 février 2017, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.**

b. Réunion extraordinaire du 28 février 2017

**RÉSOLUTION 2017-68**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 février 2017, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

**Aucune.**

7. FINANCES ET OPÉRATIONS

a. Factures du mois de février 2017

**RÉSOLUTION 2017-69**

**Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, que les factures du mois de février 2017 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :**

Compte général	141 741,65 \$
Salaires février 2017	46 171,53 \$
Compte eau et égouts	<u>11 383,57 \$</u>
Total payé en février 2017	<u>199 296,75 \$</u>

**ADOPTÉE.**

b. Rapports

Le rapport mensuel de février 2017 du service des travaux publics a été remis préalablement au Conseil. M. Cyr présente le rapport du comité des travaux publics, notamment un écoulement d'essence sur la rue St-Jean. Ce dossier sera ramené à huis clos.

Le Directeur des finances et opérations présente le rapport du comité des finances :

**RÉSOLUTION 2017-70**

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le document intitulé : « Ville de Saint-Quentin – Plan quinquennal d'immobilisation 2016-2010 », préparé par le Comité de planification des finances, soit adopté. **ADOPTÉE.**

**RÉSOLUTION 2017-71**

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, que la ville de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du N-B, l'autorisation de modifier le but d'une partie de l'emprunt de 100 000 \$ autorisé le 8 février 2016 par le décret en conseil no. 16-0011 pour les services relatifs aux transports, pour l'achat d'un balai de rue. La modification demandée vise le solde autorisé et non utilisé de 55 000 \$, et devant être utilisé pour les services de protection contre les incendies, pour l'achat d'un compresseur pour les appareils respiratoires. **ADOPTÉE.**

**RÉSOLUTION 2017-72**

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que la greffière municipale, le trésorier, ou la Maire soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Saint-Quentin d'un montant de cent-quarante-mille \$ (140 000,00 \$) selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et qu'il soit résolu que la municipalité de Saint-Quentin convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. **ADOPTÉE.**

**RÉSOLUTION 2017-73**

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que le solde non-utilisé de 40 000 \$, de l'autorisation d'emprunt au montant de 180 000 \$ obtenue de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités du N.B. le 13 novembre 2016 par le décret en conseil no. 16-0080, pour les services relatifs aux transports (achat d'une rétro caveuse/backhoe), soit utilisé par la ville de Saint-Quentin pour l'acquisition d'équipements pour les services relatifs aux transports, soit un véhicule de service ainsi qu'un attachement de tondeuse sur bras articulé. **ADOPTÉE.**

**RÉSOLUTION 2017-74**

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que la municipalité de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

<u>But</u>	<u>Somme (\$)</u>	<u>Durée</u>	
Services d'hygiène environnementale (Utilité) Conduite d'aqueduc et égouts – rue Guimond (Financement intérimaire)	794 000 \$	3 ans.	<b>ADOPTÉE.</b>

**RÉSOLUTION 2017-75**

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller Leclerc, que la municipalité de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

<u>But</u>	<u>Somme (\$)</u>	<u>Durée</u>	
Services récréatifs et culturels Rénovation majeure du bâtiment connu comme «Théâtre Montcalm» (Financement intérimaire)	1 149 000 \$	3 ans	<b>ADOPTÉE.</b>

**RÉSOLUTION 2017-76**

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que la municipalité de Saint-Quentin demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation de garantir le financement de la portion « Contributions communautaires et privées » d'un projet de capital, pour une somme maximale de quatre-cent-cinquante-cinq-mille dollars (455 000 \$) :

<u>But</u>	<u>Somme (\$)</u>	<u>Durée</u>	
Services récréatifs et culturels Rénovation majeure du bâtiment connu comme «Théâtre Montcalm»	455 000 \$	10 ans	ADOPTÉE.

**RÉSOLUTION 2017-77**

Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Bossé, qu'une demande d'avance de fonds soit soumise auprès des deux paliers gouvernementaux, en vue d'obtenir un premier déboursé relativement au projet de rénovation du Théâtre Montcalm. **ADOPTÉE.**

8. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Mme Suzanne Coulombe, présente le rapport de Mme Marie-Josée Landry, coordonnatrice des sports, loisirs et vie communautaire, notamment :

- Centre communautaire : refoulement d'égouts :
  - Ce dossier sera apporté à la prochaine réunion du comité des travaux publics
- Conférence provinciale sur le mieux-être 2017 ;
- Requête de deux membres du Club de ski de fonds Husky :
  - Ces deux derniers items seront ramenés à huis clos.

9. TOURISME

Mme Coulombe présente le rapport de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, notamment :

- Vidéo promotionnelle ;
- Nouvelle marque de commerce;
- Forum de l'Association Touristique du Restigouche.

10. CORRESPONDANCE

- 1) Anne E. Bertrand, Commissaire au Commissariat à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée (suivi demande de la Ville relativement aux écoles en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*) ;
- 2) Samantha Michaud, adjointe de programme, Développement des collectivités de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (accusé de réception de l'acceptation et trousse de demande de paiement / projet du Théâtre Montcalm);
- 3) L'honorable Lisa Harris, ministre des Aînés et des Soins de longue durée (programme de reconnaissance des communautés amies des aînés du Nouveau-Brunswick);
- 4) Stéphanie Bellavance, athlète bikini fitness (demande d'aide financière) :
  - **Cette requête sera ramenée à huis clos**
- 5) L'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien (confirmation de financement de 249 000 \$ / projet Théâtre Montcalm) ;
- 6) Gilles Lepage, député provincial Restigouche-Ouest (reconnaissance suite à la crise du verglas dans la Péninsule Acadienne) ;
- 7) L'honorable Jocelyne Roy Vienneau, lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick (150<sup>e</sup> anniversaire du Canada) ;
- 8) Commission des services régionaux du Nord-Ouest (nomination d'un nouvel inspecteur des constructions :

**RÉSOLUTION 2017-78**

En vertu de l'article 74(3) de la Loi sur les municipalités, il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que M. Steve Bossé soit désigné inspecteur des bâtiments pour la Ville de Saint-Quentin par l'entremise de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest (CSRNO). **ADOPTÉE.**

- 9) Robert Somers, président du conseil d'administration de la Coopérative de Saint-Quentin (confirmation d'un don de 20 000 \$ remise sous forme de biens / projet Théâtre Montcalm) ;
- 10) Chambre de Commerce (avis pour offres d'emploi, réseau de propriétaires de logements et mise à jour du répertoire des commerçants de Saint-Quentin) ;
- 11) Festival Western (communiqué de presse / dévoilement programmation 2017) ;
- 12) Les diététistes en action du Nord-Ouest – Proclamation Mois de la nutrition :
  - **Mme Coulombe en fait la lecture et la Maire y appose sa signature.**

#### 11. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

**Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 14 février 2017. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.**

#### 12. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

#### 13. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

**La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 14 février 2017. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.**

#### 14. AFFAIRES NON TERMINÉES

2<sup>e</sup> lecture de l'arrêté municipal no 8-2017 sur le cautionnement annuel des employés

##### **RÉSOLUTION 2017-79**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé du conseiller Leclerc, que l'arrêté municipal no 8-2017, relativement au cautionnement annuel des employés de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en deuxième lecture par son titre. ADOPTÉE.**

3<sup>e</sup> lecture de l'arrêté municipal no 8-2017 sur le cautionnement annuel des employés

##### **RÉSOLUTION 2017-80**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller Leclerc, que l'arrêté municipal no 8-2017, relativement au cautionnement annuel des employés de la Ville de Saint-Quentin, soit approuvé en troisième lecture par son titre et adopté. ADOPTÉE.**

Projet rue Guimond : demande d'autorisation d'emprunt – financement intérimaire  
**Cet item a été traité dans le rapport du Directeur des finances et opérations.**

Projet rue Guimond : entente Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées

##### **RÉSOLUTION 2017-81**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que l'entente de contribution financière du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées du ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux, relativement au projet de remplacement de conduits sur la rue Guimond – Phase 2, représentant une contribution des 2 paliers gouvernementaux de 75% des dépenses admissibles de 1 056 818 \$, soit acceptée. ADOPTÉE.**

Politique no 2007-34 – rémunération des pompiers

##### **RÉSOLUTION 2017-82**

**Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, que la politique no 2007-34 sur la rémunération des pompiers, soit acceptée telle que modifiée. ADOPTÉE.**

Théâtre Montcalm

**La Maire présente un suivi du dossier du projet de rénovation majeure du Théâtre Montcalm.**

15. AFFAIRES NOUVELLES

Présentation des modifications au Plan d'aménagement municipal : Projets Roy Hydraulique et AGB

**Mme Coulombe présente les modifications proposées au Plan d'aménagement municipal relativement aux projets sis au 15, rue Mgr-Martin Ouest (Roy Hydraulique) et sur la rue Mgr-Martin Est (Atelier Gérard Beaulieu). Les objections ou commentaires à ces projets seront reçus dans les 30 jours de la date de cette présentation publique.**

16. AVIS DE MOTION

**Aucun.**

17. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

**Quelques activités sont présentées par les membres de la Société culturelle des Hauts-Plateaux présents en réunion.**

18. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

**La prochaine réunion ordinaire est prévue le lundi 10 avril 2017 à 19 h 30.**

HUIS CLOS

**RÉSOLUTION 2017-83**

**Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos.**

**ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

**RÉSOLUTION 2017-84**

**Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, que le huis clos prenne fin.**

**ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

Rapport des travaux publics

*(La conseillère Thériault se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)*

**-Écoulement d'essence rue St-Jean :**

**RÉSOLUTION 2017-85**

**Il est proposé par le conseiller Leclerc et appuyé de la conseillère Côté, qu'une facture soit acheminée au propriétaire d'une résidence sur la rue St-Jean relativement à une fuite d'essence survenu le 19 février 2017 dans le réseau d'égouts sanitaires.**

**ADOPTÉE.**

*(La conseillère Thériault revient en réunion)*

Service des loisirs

*(Mme Coulombe se retire de la réunion pour conflit d'intérêts)*

**-Requête Club de ski de fond Husky :**

**Le Conseil recommande qu'une rencontre entre les membres du club de ski de fond Husky, le Conseil municipal et Mme Marie-Josée Landry, coordonnatrice des sports, loisirs et vie communautaire, soit fixée au 20 mars à 19 h.**

*(Mme Coulombe revient en réunion)*

**-Conférence sur le mieux-être :**

**RÉSOLUTION 2017-86**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que Mme Marie-Josée Landry, coordonnatrice des sports, loisirs et vie communautaire, assiste à la conférence provinciale sur le mieux-être 2017, organisée par le ministère du Développement social les 10 et 11 mai 2017 à Moncton, au cout de 155 \$.**

**ADOPTÉE.**

Correspondance

**-Requête de Mme Stéphanie Bellavance :**

**Cette demande ne reçoit pas l'assentiment du Conseil puisque la Ville a comme principe de remettre une contribution à un organisme plutôt qu'à une personne en particulier, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de l'aide financière.**

**RÉSOLUTION 2017-87**

**Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller Leclerc, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté.**

**ADOPTÉE.**

19. AJOURNEMENT

**La séance est levée à 22 h 20.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale / Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda L. Borris  
Greffière adjointe